

Rapport de présentation à la Commission Consultative des Services Publics Locaux

■ Séance 9 décembre 2011

Présentation du rapport d'activité 2010 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement Général de Gaulle et Jaurès – DSP 91/343

I/ Compte-rendu technique

Le délégataire a réalisé en 2010 des investissements à hauteur de 191 676 € pour le parking De Gaulle et à hauteur de 55 829 € pour le parking Jean Jaurès, soit un total de 247 505 € pour ce contrat de délégation de service public.

Le nombre d'interventions sur le matériel d'exploitation demeure élevé malgré le remplacement du matériel de péage dans le parc Charles de Gaulle. Des travaux de rénovation sont à mettre en œuvre notamment au niveau des ascenseurs qui subissent de nombreuses pannes. Ces travaux sont régulièrement reportés depuis 2009 et devraient être menés l'an prochain.

MPM veillera à ce que les prévisions d'investissements présentées par le délégataire pour les deux prochaines années, soient effectivement mises en œuvre (458 K€ pour De Gaulle et 248 K€ pour Jean Jaurès).

Les effectifs, les organigrammes présentés par le délégataire permettent de constater que concernant De Gaulle les obligations contractuelles de présence de personnel durant les heures d'ouverture sont respectées. Le personnel à Jaurès permet également de couvrir les heures d'ouverture contractuelles.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés des deux parkings ont augmenté en 2010 respectivement de 4% et de 3,5%.

En ce qui concerne le parking De Gaulle, la fréquentation horaire est en baisse de -1,2%, avec une moyenne de 1 021 véhicules par jour.

La fréquentation du parking par les abonnés est également en recul de -0,8%, soit une baisse dans des proportions plus faibles qu'en 2009. Pour mémoire en 2008 et 2009 le délégataire avait choisi de mettre en place un quota d'abonnements (350, à rapprocher des 520 places du parking) afin de conserver des places libres pour les usagers horaires.

La fréquentation du parking Jean Jaurès est quant à elle en nette baisse sur les horaires (-14%) et en augmentation sur les abonnés de +9%. Le nombre de véhicules annuels horaires s'établit ainsi à une moyenne de 156 par jour, tandis que le nombre moyen d'abonnés par mois est de 529. De la même façon que pour De Gaulle, le délégataire avait instauré en 2008 un quota maximum d'abonnés (450, à rapprocher des 500 places du parking) afin de conserver des places disponibles pour les usagers horaires.

2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires de la délégation progresse +3% par rapport à 2009 sous l'effet cumulé de l'augmentation des tarifs sur les deux parcs et dans une moindre mesure, du nombre d'abonnés sur Jean Jaurès. Cette augmentation s'opère malgré la baisse de la fréquentation horaire sur chacun des deux parkings et la baisse des abonnés sur Charles de Gaulle. Le résultat présente une hausse de 2,2%. Il s'établit à 3 109 K€.

Ce qui est vrai pour la DSP prise globalement est vrai pour le parking De Gaulle qui, malgré la baisse de fréquentation, voit son chiffre d'affaires progresser (+2,5%) pour s'établir en 2010 à 2 377 K€, répartis de la façon suivante : 78% de recettes horaires, 21% de recettes abonnés.

Le chiffre d'affaires du parking Jean Jaurès est en augmentation plus sensible (+6%) et s'élève en 2010 à 725 K€, répartis de la façon suivante : 34% de recettes horaires, 66% des recettes abonnés.

Les charges de la délégation sont quant à elles en recul de 2,74%.

In fine le résultat net de la délégation de service public est en très forte augmentation (+34%) et s'établit à +557 K€ en 2010, ce qui représente 18% du chiffre d'affaires.

3/ Relations financières avec MPM

Aucune redevance du délégataire ni contribution de la collectivité ne sont prévues pour le présent contrat.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à la clientèle du parking. Par ailleurs, outre les moyens de paiement imposés contractuellement, le paiement par carte bancaire et carte Total GR sont proposés aux usagers.

Peu de réclamations sont enregistrées en 2010 ; leur nombre est en baisse par rapport à 2009. Pour le parking De Gaulle six réclamations ont été relevées. Elles concernaient essentiellement des pannes à répétitions des ascenseurs ainsi que des bouchons bloquant les rues adjacentes.

Pour le parking Jean Jaurès les réclamations relevées étaient principalement inhérentes au stationnement sauvage à l'entrée du parking et la présence de jeunes le soir devant les accès piétons.

IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2010

Le résultat net de la délégation de service public est de nouveau en amélioration sensible par rapport à 2009 et représente 18% du total des produits, ce qui témoigne d'une situation économique parfaitement saine. Cette situation ne bénéficie toutefois qu'au concessionnaire compte tenu de l'absence de redevance contractuelle au profit de la collectivité.

Le délégataire réalise progressivement des investissements et des rénovations dans les parcs. MPM veillera toutefois l'année prochaine à ce que ceux-ci soient portés sur les travaux prévus pour la rénovation des ascenseurs et le matériel de péage compte tenu du nombre de pannes enregistrées sur ces matériels.

Dans cette perspective, les investissements prévus par le délégataire pour les deux années à venir sont nécessaires et pertinents.